PROCES VERBAL
Réunion préparatoire à l'ERO

Destinataires : Comité Directeur LIFBB

Date : Samedi 25 mars 2017

Présents : Mmes : FARRUGIA Valérie (CD77) et NAPRIX Nathalie (CD92)
Ms : BATISTE Louis (CD93), CHARTIER Stéphane (LIFBB et CD78), CLAUDE Didier (LIFBB), COURTAS Julien (CD91), DUBUC Bruno (CD95), LONGUET Philippe (CD94), PACZECK Georges (LIFBB) et SOUDANI Djamel (LIFBB), Philippe CABALLO (LIFBB) - Guillaume POULAILLON (CD92-LIFBB) – José SIMIONECK (CD95) – Edouard CARLOS (CD92) – Allan PILLARD (CD77) – Samy MESSAD (CD93) – Sophie NGO-NDJENG (CD75) – Mohamed SLAMA (CD75) – Amine RHOUL (CD91) – Jean-Philippe GUEY (CTO – LIFBB), ROLLEE Stéphane (LIFBB)

Excusé :
Absent :

En introduction, Stéphane ROLLEE présente la réunion de ce samedi 25 mars 2017. Il rappelle la volonté de Christian Auger et de la Ligue de vouloir développer l'arbitrage en Ile de France tant au niveau du nombre d'arbitres que de la qualité de ceux-ci.

En 2010, la Ligue a embauché Jean Philippe Guey comme CTA. Puis dès 2012, nous parlions de créer une équipe régionale des officiels (ERO). Cette même année, la Ligue décide de séparer la partie désignation et la partie formation comme l'a fait la FFBB en 2017.

Au niveau de la FFBB, il a été instauré un FART (Fond d'Aide à la Réforme Territoriale) permettant notamment d'aider financièrement les ligues disposant des postes de Directeur et de CTO, auquel la LIF peut également accéder. Ainsi, en collaboration avec les huit départements, deux postes de CTA vont s'ouvrir très prochainement. Ces deux personnes supplémentaires à notre CTA (qui devient un CTO) actuel, seront axés à 100% sur la détection, la formation, l'animation et l'évaluation de nos officiels tant arbitres que OTM.

Philippe Caballo précise qu'ils viendront en complément des bénévoles évoluant déjà dans les comités.

Stéphane Rollée présente le programme de la matinée :

- Présentation de l'état des lieux (Djamel Soudani) ;
- Présentation des travaux à effectuer ce matin du groupe 1 sur la désignation (Djamel Soudani) ;
- Présentation des travaux à effectuer ce matin du groupe 2 sur la formation (Philippe Guey).

Après une présentation générale par Djamel et Jean Philippe, deux groupes se séparent.

Vous trouverez, ci-dessous, le rapport de chaque groupe :

Partie désignation, caisse de péréquation

Le groupe de travail commence par un bilan sur les désignations, les difficultés communes aux départements sont les suivantes :

- Disponibilités des arbitres
- Indemnités trop faibles
- Dérogations tardives
- Manque d'arbitres

La discussion se poursuit sur les axes d'améliorations pour la saison prochaine. Les solutions suivantes ont été validées par tous les présents mais restent à acter au niveau des responsables ligue et CD.

1. Sondage commun

Un sondage commun va être envoyé à tous les arbitres du territoire. Pour cela un listing commun des arbitres sera établi.

Le sondage sera envoyé à trois semaine du week-end de désignation. Deux semaines seront laissées aux arbitres pour y répondre et les désignations seront faite à une semaine.

Demande de fermer FBI pour les indisponibilités des arbitres.

2. Désignations

La ligue prendrait en charge la désignation de la PRF et PRM, cela sera fait par un répartiteur unique afin de favoriser les échanges.

Pour cela les arbitres D1 et D1.1 de chaque département seront sollicités. Les autres arbitres resteront à disposition des départements afin de couvrir les désignations des rencontres de niveau inférieur.

La distance parcourue sera limitée à 35 kms « aller » par arbitre afin de limiter les coûts.

3. Absences

Le pointage des absences doit être fait avant le 10 de chaque mois.

Les absences doivent être saisie sur FBI par les départements.

4. Caisse de péréquation

La caisse de péréquation serait gérée par la ligue, gratuitement, pour tous les départements et par département

Il serait mis en place une prime d'assiduité (identique à celle de la ligue) pour tous les départements.

Le paiement des indemnités se fera entre le 14 et le 17 du mois suivant.

En conclusion l'harmonisation sur l'ensemble du territoire a été souhaitée par tous les présents. Tout le monde est d'accord pour travailler en commun et dire que si un département ne s'associe pas à ce projet cela ne pourra fonctionner.

Partie formation

La discussion est ouverte par le rappel des différents bassins de formations identifiés :

1. CHARENTON / BAGNOLET
2. MARNE-LA-VALLÉE
3. MASSY (à rapprocher avec EVRY)
4. EAUBONNE (et le Nord de Paris)
5. CHATOU à rapprocher avec POISSY

Idée : mettre des actions en place dans chaque bassin de détection tous les ans (ex : camps d'arbitres)

2 axes pour la formation :

- Grosse formation départementale sur les différents bassins
- Réseau de proximité à développer avec les écoles d'arbitrage (nécessité d'accompagner les CTC)

Parenthèse sur les CTC :

CTC > obligation de faire une école d'arbitrage

→ Volonté pour les formateurs CDO d'intervenir dans les CTC afin de développer les réseaux de proximité

Volonté de ne plus réfléchir en département mais se mettre au service des bassins de détection.

Réflexion sur le stage de début de saison – le recyclage de demain (saison 2018-19)

Idées mises sur la table :

5. Harmoniser les contenus (dès 2017-18)

Chaque stage doit comporter (effectif prévisionnel : 700 arbitres : 200 LIFBB – 500 Départementaux)

1) Une intervention technique
2) Une intervention arbitrage
3) Un test mixte : QCM question vidéo / question écrit (nécessité de ne pas faire complètement disparaître l'écrit)
4) Test Buchheit
5) Rappel des Consignes d'Arbitrage et de Fonctionnement pour la saison à venir

Nous avons insisté sur les notions de :

Cohésion de groupe

Convivialité

L'idée d'échanger les formateurs a été évoquée.

6. Localisation

Stage à planifier dans les 5 bassins de détection et éventuellement sur Paris (qui serait un 6ème bassin de détection).

7. Temporalité

Réflexion sur la durée du stage : 1 seule journée (samedi ou dimanche)

Réflexion sur la possibilité d'étaler les possibilités de recyclage dans le temps : Juin – Juillet – Août – Septembre – Octobre (début)

Plusieurs possibilités ont été proposées :

1er temps :

3 bassins fin Juin

3 bassins début Juillet

2ème temps :

3 bassins la dernière semaine d'Août

3 bassins la première semaine de Septembre

3ème temps :

3 bassins mi-Septembre

3 bassins début Octobre

Objectif : Étendre les possibilités de dates de recyclage de début de saison pour permettre à tout le monde d'avoir le choix en fonction de ses disponibilités pour recycler le plus de monde possible.

Date évoquée pour un groupe R1 – AEJ – NM3 – CF : début septembre.

Idée : leur permettre d'avoir une continuité dans leur saison avec les exigences qu'elle revêt.

8. Niveau de recyclage

Plusieurs groupes de travail ont été définis :

1) Groupe Elite composé des arbitres à aptitudes R1 – AEJ – NM3 – CF.
2) Groupe composé des arbitres territoriaux (région et départementaux).
3) Groupe composé des arbitres stagiaires départementaux.

9. Organisationnel

Gestion des inscriptions de manière centralisée.

Nécessité de mettre en place un temps d'échanges entre Officiels et ERO afin de cerner leurs besoins : en amont du recyclage (via le sondage inscription) et pendant le recyclage.

<u>Rattrapage en cas d'échec aux tests :</u>

Si le stage nécessite un rattrapage, la possibilité d'assimiler cette situation avec un travail théorique a été vivement discutée.

Dans le groupe Elite cependant, le test physique revêt un caractère obligatoire alors qu'il sera soumis à réflexion pour les autres groupes d'arbitres.

La séance a été clôturée faute de temps

Il restait cependant plusieurs thèmes à aborder :

- Examen d'Arbitre Départemental
- Ecoles d'Arbitrage
- Formation des Observateurs

Ces différents thèmes seront structurés de la même façon que le recyclage avec une réflexion sur les points de : l'harmonisation des contenus, de la temporalité, du niveau des officiels concernés, de l'organisationnel et de la temporalité.

Après que les deux groupes ait rapporté leur travaux, Stéphane Rollée précise bien que cela ne sont des réflexions et aucunement des décisions. Que l'ensemble des travaux devront être soumis aux Présidents de CD, qui sont les seuls et uniques décideurs.

Il rappelle également les priorités temporelles :

1) Embauche de deux CTA et mise en place d'un plan global de FORMATION (Juin 2017)
2) Mise en commun des désignations (saison d'essai 2017/2018 pour une véritable mise en œuvre en 2018/2019).
3) Mise en place d'une caisse de péréquation commune (Mise en œuvre 2018/2019) si l'ensemble des neuf structures le décide

Nombre de Pièces Jointes : 0

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Valérie FARRUGIA Samy MESSAD	Responsable de Pôle Philippe CABALLO Président de la CRO Djamel SOUDANI CTA Jean Philippe GUEY	Secrétaire Général Marceau DURAND